



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

LE MOT DU MAIRE

La sécurité des habitants de notre commune, résidents permanents, occasionnels ou de passage, est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

L'article L125-2 du code de l'environnement stipule que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger".

Pour ce faire et conformément à la réglementation en vigueur, le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle pour chacun de ces risques la conduite à tenir, les numéros d'urgence, ainsi qu'une cartographie de la commune vous indiquant les points essentiels.

Nous sommes concernés par les risques suivants :

- 1 - Le risque "inondations terrestres".*
- 2 - Les risques météorologiques et leurs phénomènes : tempêtes, orages, neige, verglas...*
- 3 - Le risque lié au transport et stockage de matières dangereuses.*
- 4 - Le risque de mouvement et glissement de terrain.*
- 5 - Les risques nucléaires.*

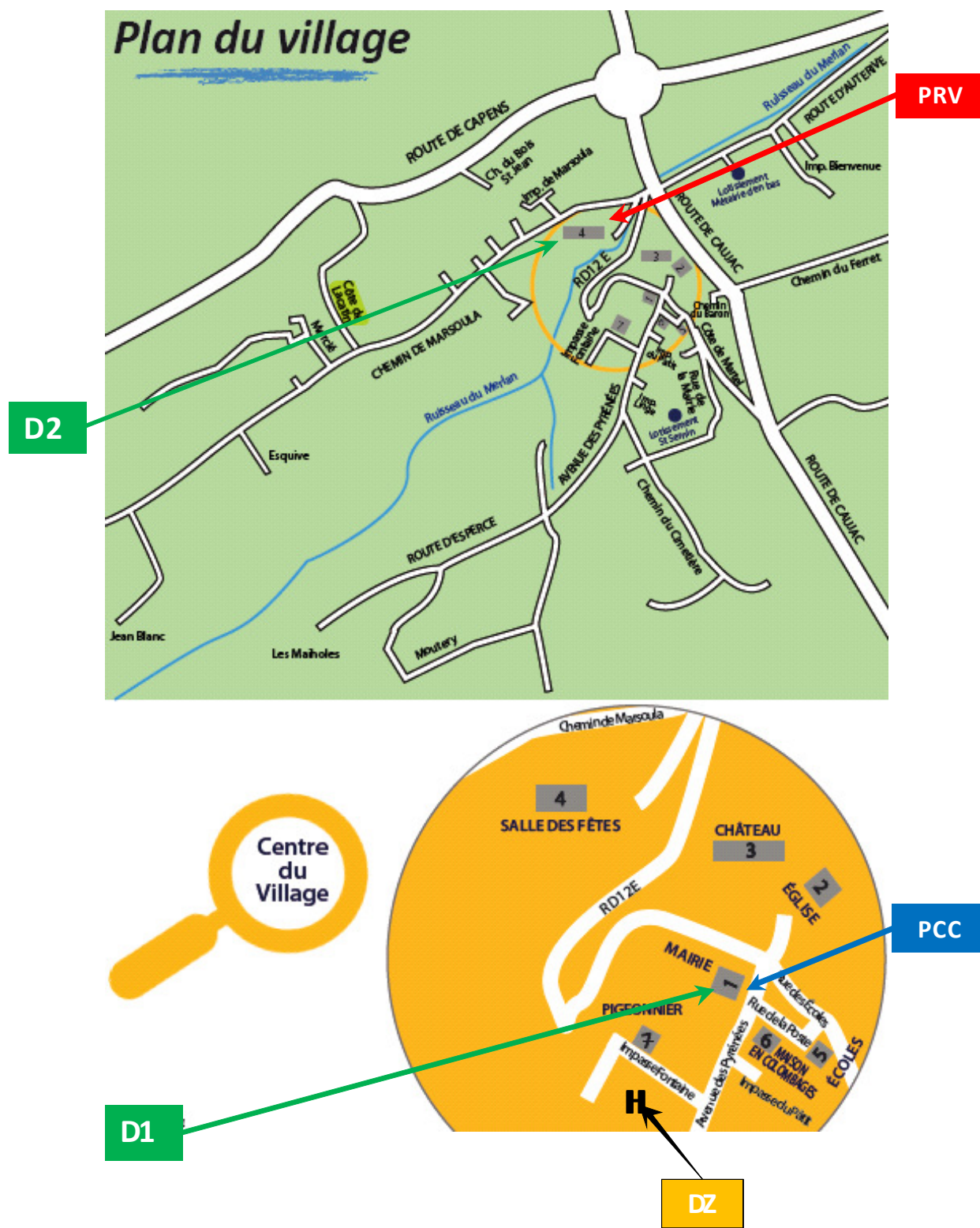
Ce document d'information communal sur les risques spécifiques à PUYDANIEL prenant en compte l'historique des événements de notre commune mais aussi son éventuelle évolution, sera amené à subir des modifications et des adaptations.

*Le document complet : le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** pourra être consulté en mairie. Je souhaite que cette information essentielle et indispensable participe à notre "mieux vivre avec toujours plus de sécurité dans notre commune".*

*Votre Maire,
Jean-Claude Blanc*

LES MOYENS D'ALERTE DE LA MUNICIPALITE

- ✓ Information du risque et message d'alerte sur le site internet du village : <http://www.mairie-puydaniel.fr>, ainsi que sur la porte de la mairie.
- ✓ Les cloches sonneront à toute volée dans le cas d'un risque majeur présentant une urgence (ex. pollution nécessitant un confinement)



PCC Poste de **C**ommandement **C**ommunal - Mairie

DZ **D**rop **Z**one (Zone Hélicoptère) - Stade

PRV **P**oint de **R**assemblement des **V**ictimes et lieu d'Accueil pour la population –Salle des fêtes

D **D**éfibrillateur - **D1** Mairie - **D2** Salle des fêtes



Inondation

Légende

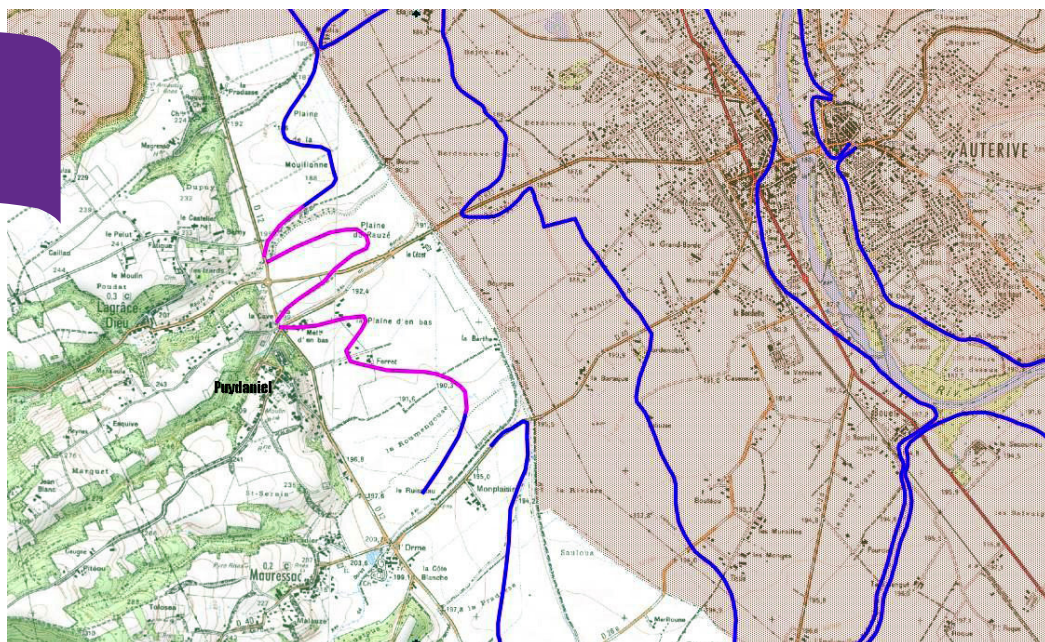


CIZI affinée



CIZI DREAL

CIZI : Carte Informatrice des Zones Inondables
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



[p://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=CIZI_mise_en_ligne_2013_V2&service=DDT_31](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=CIZI_mise_en_ligne_2013_V2&service=DDT_31)

AVANT

- ➔ Prenez, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations ; coupez gaz et électricité,
- ➔ Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants,
- ➔ Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable,
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres,...
- ➔ Stationnez les véhicules sur des points hauts,

PENDANT

- ➔ Ne vous engagez pas à pieds ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau,
- ➔ Évitez les abords des cours d'eau,
- ➔ N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue,
- ➔ N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les

APRES

- ➔ Informez les autorités de tout danger,
- ➔ Apportez une première aide aux voisins,
- ➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent,
- ➔ Évaluez les dommages, prenez des photos et contactez votre assureur.

LES BONS REFLEXES



Éloignez-vous
rapidement de la
montée des eaux



Fermez les
volets et les
fenêtres



Coupez le
gaz et
l'électricité



Gagnez
un point haut



Écoutez
Les messages
d'Alerte



Risques météorologiques

Vents violents - Orages

Météo France couvre ces dangers par une vigilance météo:

- **En cas d'alerte Orange**, des vents compris entre 100 et 130 km/h sont prévus, soyez très vigilant.

- **En cas d'alerte Rouge**, le vent souffle à plus de 130 km/h, une vigilance absolue s'impose.



AVANT

- Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)

PENDANT

- Limitez votre vitesse sur route
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets
- Ne bravez pas les intempéries
- N'intervenez pas sur les toitures

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- Restez chez vous et évitez toute activité extérieure
- Le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

APRES

- Ne pas toucher pas aux câbles électriques s'ils sont à terre
- Informez les autorités de tout danger

LES BONS REFLEXES



Mettez-vous
À l'abri



Fermez les
volets et les
fenêtres



Coupez le
gaz et
l'électricité



Écoutez
Les messages
d'Alerte



Ne téléphonez
pas



transport de
marchandises
dangereuses



stockage de gaz

Transport Matières Dangereuses Et stockage de gaz

336
1230



Véhicules transportant
des produits explosifs ou
facilement inflammables



Véhicules transportant
des produits de nature
à polluer les eaux



Véhicules transportant
des matières dangereuses
Panneaux de signalisation



Station de gaz

AVANT

- ➔ Identifiez un convoi de matières dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

Si l'on est témoin d'un accident TMD

- ➔ Protégez : pour éviter un " sur-accident ", balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité. Ne pas fumer.
- ➔ Donnez l'alerte aux sapeurs-pompiers (18) en précisant :
 - ✓ Le lieu exact
 - ✓ Le moyen de transport
 - ✓ La présence ou non de victimes
 - ✓ La nature du sinistre : feu, explosion, fuite...
 - ✓ Décrire les panneaux présents sur le moyen de transport

En cas de fuite de produit

- ➔ Ne touchez pas le produit (en cas de contact : se laver et si possible se changer) ;
- ➔ Quittez la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche et confinez-vous.

Dans tous les cas : se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.

APRES

- ➔ Dès la fin de l'alerte diffusée par la radio, aérez le local.

LES BONS REFLEXES



Balisez et
protégez



Évitez toute
d'étincelle



Alertez



Mettez-vous
À l'abri



Écoutez
Les messages
d'Alerte



La géologie et l'histoire de la commune de Puydaniel montrent que nous sommes concernés par les mouvements de terrain suivants :

- le retrait-gonflement des argiles
- des coulées de boue en cas de fortes pluies

AVANT

➔ Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles.

PENDANT

- ➔ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé ou susceptible de s'effondrer
- ➔ A l'intérieur, dès les premiers signes: évacuez les bâtiments et n'y retournez pas

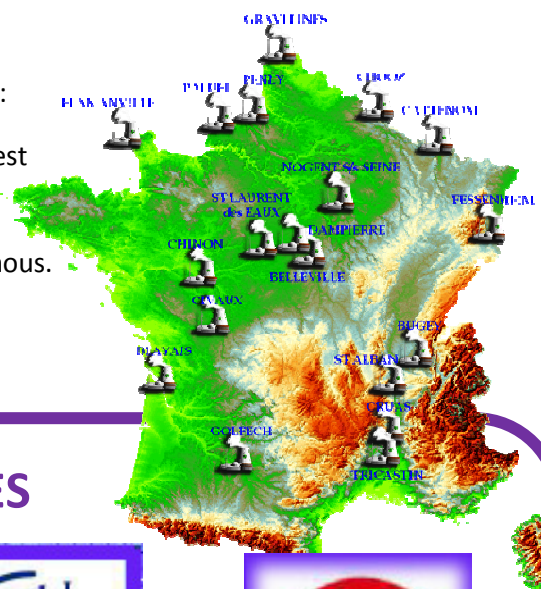
APRES

- ➔ Informez les autorités suivant l'importance, Mairie, Gendarmerie, Pompiers
- ➔ Évaluez les dangers puis les dégâts
- ➔ Prenez contact avec votre assurance



Risques nucléaires et de pollution :

La plus proche centrale nucléaire est Golfech. Cependant le danger est également présent dans des entreprises plus proches de chez nous.



LES BONS REFLEXES



Mettez-vous
À l'abri



Ne pas aller
chercher les
enfants à l'école



Écoutez
Les messages
d'Alerte



Ne téléphonez
pas